



COMPTE RENDU DE LA REUNION D'ECHANGES DES ACTEURS TOGOLAIS DU PROJET DE COOPERATIONS ENTRE « ECOSYSTEMES ECONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE (ESS) » FRANÇAIS ET TOGOLAIS SUR LES ENJEUX COMMUNS DE LEURS TERRITOIRES

Date : Mercredi 1^{er} Août 2024,

Heure de début : 15 h 10 GMT

Heure de fin : 17h 07 GMT

Lieu : Visio – Conférence (GMeet),

Président de la séance : Mr BEMAH Gado, Directeur Exécutif de l'ONG STADD, promoteur de la société GIP-TOGO et Secrétaire Général de UONGTO

Secrétaires de la réunion : Mlle TETEVİ Akpéné, Chargée de mission sur le projet et chargée de mobilisation de ressources à STADD '

Ordre du jour adopté :

1. Tour de table et présentation du projet
2. Discussions sur les propositions de dates
3. Discussions sur les dispositions de la mission des Togolais en France
4. Discussion sur les documents d'entretiens pour l'élaboration du référentiel commun
5. Divers

Acteurs du projet participants

- 1- **ONG STADD** (Mr BEMAH Gado et Mlle TETEVİ Akpéné)
- 2- **ONG PASYD** (Mr AKPA Komi)
- 3- **ONG ENPRO** (Mr ADAM Abdoulaye)
- 4- **MIAWODO** (Mr Joël Komla AGBETOSU)
- 5- **UONGTO** (Mr Komi AKPA, Mr DJENDA Aristide et autres responsables UONGTO d'ONG ou Associations membres)
- 6- **SMPDD** (Mr KESSOUAGNI Ekoué Joel)

Acteurs du projet absents : FONGTO et OADEL, (GRET)

NB : On note la participation de plusieurs membres d'ONG et d'associations de l'UONGTO, et de différentes personnes au sein des structures des acteurs Togolais participants à la réunion. Un récapitulatif de l'ensemble des participants à la réunion se trouve en annexe.

La réunion d'échanges des acteurs togolais du projet de coopérations entre « écosystèmes ESS » français et togolais sur les enjeux communs de leurs territoires a débutée à 15h 10 minutes. Elle a été présidée par Mr BEMAH Gado, qui après avoir souhaité la cordiale bienvenue à tous les participants a précisé que la réunion enregistre beaucoup de participants à cause de la communication du Directeur Exécutif de l'UONGTO sur la plateforme de l'UONGTO appuyée par l'intervention de Mr BEMAH. Il explique que toutes les interventions de l'UONGTO, sont destinées à l'accompagnement et à l'information des membres derrière les initiatives. Il annonce les différents points à aborder au cours de la réunion et ouvre ainsi la séance.

1. Tour de table, et présentation du projet

Il était question pour ce premier point de faire un tour de table entre les participants. Environ 24 personnes se sont connectées via le lien de la réunion et ont pris part à la réunion (voir la liste des participants en annexe). Au niveau des acteurs Togolais du projet, on note comme absent à cette rencontre l'ONG OADEL, FONGTO (et le GRET).

A la fin de la présentation de quelques participants connectés au début de la réunion, Mr BEMAH Gado a fait une brève présentation du projet porté par les acteurs togolais et français. En résumé le projet est initié depuis Janvier 2024 proposé par XYLM association partenaire et STADD qui ont soumissionné à un appel à projet en France et ont bénéficié de l'appui des partenaires français pour sa mise en œuvre. Les appuis sont par exemple la création des écosystèmes de l'Economie sociale et solidaire français et Togolais pour interchanger et partager les différentes expériences des organisations en France et au Togo mais aussi créer après des projets ensemble entre acteurs Togolais et Français. La France a des avancées en réglementations dans cette forme d'entreprise de l'économie sociale et solidaire alors qu'au Togo, l'étape est préliminaire sans cadre juridique pour la catégorisation de ces différentes formes d'entreprises, en dehors des statuts d'ONG et d'associations existant au Togo.

Concernant la catégorisation des structures dans ce concept, il énonce que les entités de l'Economie Sociale et Solidaire en abrégé ESS, produisent des revenus et ont des aspects sociaux importants pris en charge et bénéficient d'un certain nombre d'avantages fiscaux institutionnels et juridiques pour développer leurs activités. Dans l'ESS, certains ont le statut d'ONG et d'autres le statut d'entreprise de droit commun ou classique et font des activités de l'ESS mais ne bénéficient pas de ce statut juridique. C'est ainsi que compte tenu du budget du projet, lors du montage de projet un échantillon d'acteurs qui interviennent dans l'ESS en fonction de leurs profils d'activités a été identifié au Togo. En France également, dans l'écosystème, on a une université, des organisations individuelles, et des regroupements d'ONG comme l'UONGTO et la FONGTO au Togo. Il mentionne ensuite les ONG de l'écosystème au Togo et leurs différents domaines d'activité.

Mr Komivi Mawussi Aho médecin de profession de l'ONG KRIS Togo a demandé une clarification des termes écosystème et Economie sociale et solidaire.

Mr BEMAH explique que l'écosystème est un regroupement d'acteurs intervenant sur un même sujet dans leurs diversités qui se retrouvent. Quant' à l'économie sociale et solidaire, c'est une activité économique menée avec des impacts sociaux importants. Ces types d'entreprise ne sont pas normalement des associations puisque les acteurs produisent des revenus et des bénéfices

qui ont des impacts environnementaux et sociaux sur l'économie. Ces types d'entreprises sur des critères d'éligibilité sont normalement classés et ont un statut juridique particulier et bénéficient de certains avantages dans d'autres pays puisque générant des co-bénéfices importants, qui intéressent le développement de l'Etat et allègent les investissements financiers de l'Etat (par exemple les sensibilisations). Au Togo, le cadre juridique est en cours puisqu'un texte juridique porté par le Ministère du développement à la base est en étude au Conseil des Ministres pour être adopté après par l'assemblée nationale. L'exemple de l'ONG CREUSET qui met en vente des jus naturels et qui a une activité lucrative en concurrence aux jeunes entreprises et peut être sonné par ces entreprises à payer les mêmes charges fiscales comme une entreprise alors que les impacts sociaux de cette ONG sont considérables et ses bénéfices reversés ce qui n'est pas le cas d'une entreprise. Cette ONG par exemple qui n'a pas un statut juridique qui l'encadre peut être sous le coup de la loi. L'ESS génère donc des revenus mais apporte un plus sur le social et l'environnement.

Mr AKPA Komi précise que les acteurs tirent profit d'une opportunité d'un projet de l'ONG STADD avec ses partenaires français. Il précise que les associations ou les ONG, les coopératives, les fondations et les mutuelles sont les entités au cœur de l'économie sociale et solidaire. Des mesures seront prises au niveau de l'UONGTO pour une grande sensibilisation sur l'économie sociale et solidaire dit-il.

Mr BEMAH Gado énonce les 8 ONG au Togo officiellement sur le projet qui sont STADD, ENPRO, PASYD, MIAWODO, OADEL, UONGTO, FONGTO, SMPDD en plus du GRET, une association Franco-togolaise qui intervient aussi dans le projet.

2. Discussions sur les propositions de dates

Mle TETevi Akpéné présente les différentes dates proposées

- **Septembre 2024** : Rédaction du référentiel
- **Octobre 2024** : Réunion du comité de pilotage Togo-France : **2 octobre 14h GMT** (16h en France) : pour valider le guide/référentiel commun
- **Octobre 2024** : Groupe de travail Franco Togolais (les groupes seront définis **début octobre**)
- **Octobre 2024** : (créneaux à réserver de manière provisoire) : **22 octobre 14h GMT** (16h en France) et 31 octobre 9h GMT (10h en France)
- **Novembre 2024** : (créneaux à réserver de manière provisoire) **12 novembre 14h GMT** (15h en France) et 21 novembre 9h GMT (10h en France)
- **Décembre 2024** : **3 décembre 14h GMT** (15h en France) et **12 octobre 9h GMT** (10h en France)
- **Février 2025** : Semaine du **24 février 2024** : mission des Togolais en France
- **Avril 2025** : Mission des Français au Togo.

Concernant la mission des Togolais en France, la précision est que la date du 24 Février 2024 est retenue à cause de la disponibilité des étudiants en Master ESS à l'Université de Rennes en France. Les acteurs du Togo auront des séances de travail avec les étudiants Master ESS de l'Université de Rennes.

A ce propos Mr BEMAH précise que ce n'est pas une obligation mais une opportunité pour les étudiants français d'échanger avec les acteurs Togolais et de saisir d'éventuelles opportunités de stage, de rédaction de mémoires sur des sujets de l'ESS au regard des différents profils des acteurs Togolais qui iront en France.

Interventions sur la date de la semaine du 24 Février 2025 pour la mission des Togolais en France

ONG ENPRO (Mr ADAM Abdoulaye) : le 24 Février est une période d'hiver. L'opportunité de discuter avec les étudiants Togolais ne pourra pas être saisie. La période d'hiver nécessite l'achat d'accoutrements. Le voyage de visite et de balades va cloîtrer les uns et les autres en chambre. Il propose une date en période d'été en Mai ou début Juin.

SMPDD (Mr KESSOUAGNI Ekoué Joel) : le report du voyage compromettra l'activité de travail avec les étudiants de l'université de Rennes. On peut s'accommoder au froid à la date du 24 Février 2025. Son agenda de la période du 24 Février est également favorable.

UONGTO et ONG PASYD (Mr AKPA Komi) : Aucune préoccupation par rapport au fait que ce soit en hiver. Il a toujours été en Europe en période d'hiver et a supporté des températures jusqu'à moins 25 degrés. C'est surtout l'été où la nuit ne tombe pas tôt qui perturbe son sommeil. On s'adapte toujours au froid. Certains seraient à leur premier voyage et ce serait l'occasion pour eux de voir la neige tomber et d'élargir encore leurs horizons. C'est avant tout un projet de coopération et cela correspond à certaines contraintes au niveau du partenaire. De part et d'autre il y'a des attentes et la présence des acteurs Togolais peut faire prendre contact avec les étudiants, leur apporter des choses qu'ils n'auraient pas si les acteurs n'étaient pas là et peut justifier l'investissement qui est fait. Il n'impose pas toutefois un voyage en hiver mais reste ouvert pour cette opportunité.

UONGTO (Mr DJENDA Aristide) : on entre dans une nouvelle année en Février et on a peu d'engagements. On sait comment s'accoutrer pour s'adapter au froid. C'est une bonne période. UONGTO avait reçu une étudiante qui rédigeait un mémoire sur l'ESS et elle avait choisi la période de Janvier, Février, Mars. C'est une période qui les arrange apparemment dit-il.

ONG STADD (Mr BEMAH Gado) : il partage son expérience cette année, Février 2024 en Chine à moins de 15 degrés. Il adhère à la proposition du 24 février 2024 et verra l'avis des autres pour une décision collective.

MIAWODO (Mr Joël Komla AGBETOSU): il aborde la visite des français au Togo et des Togolais en France. Concernant la date du 24 Février 2025, on pourra s'adapter aux conditions pratiques liées au froid dit 'il.

3. Discussions sur les dispositions de la mission des Togolais en France

Un participant qui n'est pas un acteur de l'écosystème demande s'ils peuvent continuer à suivre la réunion et Mr BEMAH donne son consentement pour une éventuelle discussion dans les divers de l'organisation future au niveau des acteurs Togolais et des organisations ne faisant pas partie intégrante du projet.

Mr BEMAH demande un partage d'avis et d'expérience sur la réservation des billets pour le voyage en France.

UONGTO et ONG PASYD (Mr AKPA Komi) : le billet d'avion fait partie du dossier à fournir pour le visa SCHENGEN.

ONG STADD (Mr BEMAH Gado) : Mr BEMAH aura une réunion la semaine prochaine avec la chargée de mission de l'ambassade de France et le partenaire a ce sujet pour faciliter l'obtention des visas. Les informations seront communiquées au partenaire pour le démarrage des démarches.

UONGTO et ONG PASYD (Mr AKPA Komi) : la question de l'hébergement et de la prise en charge par le partenaire est importante. Il faudrait une attestation qui garantit la prise en charge de la délégation pour justifier les ressources de vie de chacun en France.

ONG STADD (Mr BEMAH Gado) : Le partenaire a émis deux possibilités. Soit les acteurs utilisent leurs propres ressources pour la demande de visa que le partenaire rembourse en France, ou soit le partenaire met les fonds à la disposition de STADD qui les distribue aux acteurs. La deuxième option retenue étant celle que Mr BEMAH a suggéré au partenaire. Il demande aussi la réaction des acteurs à ce sujet.

UONGTO et ONG PASYD (Mr AKPA Komi) : la demande de visa ne coûte pas cher. Chacun peut le faire et avoir le remboursement après mais les transferts d'argent vont coûter beaucoup de frais.

SMPDD (Mr KESSOUAGNI Ekoué Joel) : le visa peut être dans la tranche de 130.000Fcfa. Chacun pourrait prévoir cette somme.

Mr Komivi Mawussi AHO : contribue en disant que l'obtention du visa se complique de plus en plus dans les ambassades. En appuyant ses propos avec un exemple, il suggère que comme c'est le même partenaire qui invite ensemble, et qu'il y aura la même lettre d'invitation, il faut le dépôt de visa en groupe pour éviter les rejets. Les anciens qui ont un dossier lourd pourront faciliter les autres.

ONG ENPRO (Mr ADAM Abdoulaye) : il faudra insister sur la demande de visa en groupe à la réunion de Mr BEMAH avec la chargée de mission de l'ambassade de France. Cette piste doit être privilégiée. Le partenaire doit écrire des notes avec le nom des acteurs participants et la chargée de mission du projet à STADD se charge de la coordination du processus. Les documents à préparer pour le visa SCHENGEN doivent être donnés par quelqu'un. Si possible, une réunion sera organisée.

MIAWODO (Mr Joël Komla AGBETOSU): a promis partager quelques informations dans le groupe WhatsApp des acteurs togolais du projet à propos des visas.

Questions de prise en charge

ONG STADD (Mr BEMAH Gado) : en ce qui concerne les prises en charge concernant les différentes activités, les émargements concernant les différentes structures seront organisés.

ONG STADD Mlle TETEVİ Akpéné : Les acteurs Togolais devront transmettre leurs factures, chacun directement à XYLM. Le total sera donc reversé à STADD qui se chargera de les verser à chaque acteur après leurs différentes décharges et émargements. Ceci étant valable également pour les frais de déplacements. Pour le moment du versement qui est dans la ligne honoraires experts, il faudrait plus de travaux réalisés que des réunions parce que l'expertise sera mise en avant dans la facture par exemple suite aux entretiens et aux préparations de la mission avec les partenaires français (co-formations et travaux d'ateliers). Pour la période de versement des rémunérations la première année il s'agira ainsi de la fin de l'année 2024 et le mois 6 de la deuxième année (Juin 2025). Mr BEMAH complète en disant que le partenaire s'occupera du billet d'avion.

UONGTO et ONG PASYD (Mr AKPA Komi) : les prix des billets d'avion varient en fonction de la période d'achat. Même si le partenaire s'occupera du billet d'avion il faudra faire la réservation le plus tôt possible. Le plus tôt c'est le mieux en termes de prix. Mr BEMAH répond en disant que le partenaire se chargera de tout cela.

ONG ENPRO (Mr ADAM Abdoulaye) : demande la durée de la mission, le nombre de jours de la mission des Togolais en France.

4. Discussion sur les documents d'entretiens pour l'élaboration du référentiel commun

Un point sur les documents envoyés a été fait par Mlle TETEVİ Akpéné : ONG STADD. Les documents présentés sont la fiche d'identité des structures (en complément à la fiche de renseignements que les acteurs avaient rempli), formulaires d'auto-positionnement, en format word et Frama form, et le guide d'entretien simplifié. Les différentes rubriques des documents ont été présentées et vues dans le partage Gmeet.

Mr BEMAH Gado précise que les documents ont été coconstruits par le partenaire et seront audités. Mr AKPA a été désigné officiellement au cours de la dernière réunion des acteurs comme personne ressource pour l'accompagnement dans la rédaction du référentiel pour tenir compte des enjeux et du contexte local. Mr AKPA étudiera ces documents et apportera ses avis et ses ajouts complémentaires.

Mlle TETEVİ Akpéné : ONG STADD. La méthodologie pour le renseignement des documents serait des déplacements pour les entretiens individuels sur prise de rendez-vous avec chaque acteur. L'autre option serait de faire les entretiens sur rendez-vous en ligne plutôt que de se déplacer. Une troisième option qui n'est pas envisagée est de remettre les documents à chaque acteur qui remplit à sa guise et ensuite les documents seront collectés pour compiler les

résultats. Le lien du formulaire d'auto-positionnement en format Frama Form sera envoyé dans le groupe pour ceux qui voudront le remplir en ligne sous ce format.

UONGTO et ONG PASYD (Mr AKPA Komi) : le partenaire pourrait ne pas bien comprendre l'ESS au Togo si le document est rempli sous l'état actuel présenté. Les documents doivent être amendés s'il le faut en présentiel. Relativement au formulaire d'auto-positionnement, il souligne le II. Titré : Formulaire sur l'ESS, A/. Votre vision de l'ESS (En France, la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 définit 4 grands principes de l'ESS). Les critères mentionnés comme : la poursuite d'une utilité sociale, la recherche d'un modèle économique viable, la gouvernance démocratique, la lucrativité limitée. Il souligne que ces points sont adaptés à la France mais au Togo, les acteurs n'ont pas par exemple de modèles économiques fiables. Il faudrait donc se référer à l'environnement des structures de l'ESS pour comprendre ces aspects selon lui. Il y aurait des GAP dans la définition de l'ESS au Togo. On ne sait pas encore au Togo quelles sont les activités qui rentrent ou pas dans l'ESS au Togo. Les 4 critères dans l'ESS servent en France à définir l'ESS. Il faudrait valider entre acteurs les documents avant la collecte des informations.

UONGTO (Mr DJENDA Aristide) : Il félicite les deux équipes et demande une contribution d'ensemble pour un travail de recherches adéquat. Il demande un élargissement aux autres acteurs non membres de l'écosystème. Il trouve le formulaire d'auto-positionnement long et demande que tout ce qui est ODD soit renvoyé en annexes. Il fait référence à une étudiante togolaise qui fait ses études en France et qui avait travaillé sur les dons. Pour lui c'est une question de culture et il faudrait creuser.

ONG STADD (Mr BEMAH Gado): il conclut en disant que comme proposé par la plupart les documents seront révisés en séance collective pour une meilleure exploitation.

Mlle TETEVİ Akpéné : ONG STADD. Explique que la rédaction du référentiel est prévue pour début Septembre. Il n'y a pratiquement que le mois d'Août pour les entretiens et la capitalisation des données. Les mêmes documents sont administrés par le partenaire en France pour pouvoir comparer les résultats. Le partenaire a souhaité un suivi rigoureux du calendrier pour qu'en fin Août toutes les informations soient capitalisées. Elle prie chacun de pouvoir se mettre disponible pour les entretiens.

UONGTO et ONG PASYD (Mr AKPA Komi): les documents seront partagés, analysés au cours d'une réunion la semaine prochaine peu importe le nombre de présence et des recommandations formulées.

SMPDD (Mr KESSOUAGNI Ekoué Joel): Faire un récapitulatif de tous les documents.

Mlle TETEVİ Akpéné: ONG STADD. Il était promis au partenaire les amendements de Mr Akpa au plus tard le Vendredi 02 Août 2024. Les mêmes documents sont administrés en France par le partenaire aux acteurs français et si le contenu est revu, le partenaire retournera donc auprès des acteurs français avec qui il s'est déjà entretenu pour renseigner les questions complétées ou ajoutées par les Togolais.

UONGTO (Mr DJENDA Aristide) : « Avant de manger la pâte il faut boire du Sodabi ».

MIAWODO (Mr Joël Komla AGBETOSU): il faudrait partager le document en amont dans le groupe WhatsApp pour permettre à chacun de regarder et d'optimiser la rencontre de validation la semaine prochaine par rapport aux différentes observations à apporter.

5. Divers

Après un récapitulatif des différents points abordés dans la réunion, Mr BEMAH explique que le partage que le Directeur exécutif de l'UONGTO fait sur la plateforme permet d'avoir des informations dans le cadre du projet relativement aux activités qui seront menées dans le cadre de la mise en place d'un réseau des acteurs dans la thématique de l'ESS pour poursuivre les initiatives communes notamment le plaidoyer pour l'amélioration de l'environnement du travail. Il précise que toutes les démarches concernant le voyage et les autres dispositions concernent uniquement les 8 organisations qui font partie du projet dont STADD est le point focal au Togo et XYLM l'association partenaire point focal en France.

Mr Flevi Kossi Mensah (responsable d'une ONG nommée ODOSS): pour sa première participation à une réunion du projet aimerait savoir si les documents seront partagés entre les 8 organisations sur le projet ou aux autres organisations dont l'intervention peut être aussi assimilée à l'économie sociale et solidaire pour leurs apports à la construction du projet ?

ONG STADD (Mr BEMAH Gado): La présence des autres organisations qui ne sont pas officiellement dans le projet et qui font partie du partenaire UONGTO et sur la plateforme UONGTO, est due au fait que tous les documents du projet sont partagés sur la plateforme UONGTO. Les autres acteurs non membres du projet auront tous les documents pour recueillir le maximum d'informations. Il n'y a pas que les acteurs du projet qui auront leurs informations collectées. Il y aura d'autres acteurs qui feront également l'objet d'entretiens et de recueil d'avis pour étoffer le référentiel.

Remerciant les différents participants, Mr BEMAH Gado loue la transparence du processus et met fin à la réunion à 17h07 min.

Lomé, le 1^{er} Août/2024.

La Rédactrice Mlle TETEVİ Akpéné	Le Président M. BEMAH Gado

ANNEXES

Annexe 1 : Listes de présence des acteurs du projet

- Liste de présence des participants (acteurs du projet)

- 1- ONG STADD (Mr BEMAH Gado et Mlle TETEVİ Akpéné)
- 2- ONG PASYD (Mr AKPA Komi)
- 3- ONG ENPRO (Mr ADAM Abdoulaye)
- 4- MIAWODO (Mr Joël Komla AGBETOSU)
- 5- UONGTO (Mr Komi AKPA, Mr DJENDA Aristide)
- 6- SMPDD (Mr KESSOUAGNI Ekoué Joel)

- Liste des organisations / structures présentes

- 1- SMPDD
- 2- ENPRO
- 3- STADD
- 4- MIAWODO
- 5- UONGTO
- 6- PASYD

- Les acteurs du projet absents

- 1- FONGTO
- 2- OADEL
- 3- GRET

Annexe 1 : Listes de présence de tous les participants à la réunion

Tableau 1 : liste des participants et organisations

N°	Nom et prénoms	Organisation / structure	Fonction
ACTEURS DU PROJET			
1	KESSOUAGNI Joël	SMPDD	Directeur de programmes
2	ADAM Abdoulaye	ENPRO	Directeur exécutif
3	AGBETOSU Joël Komla	MIAWODO	Directeur exécutif
4	DJENDA Aristide	UONGTO	Directeur exécutif
5	BEMAH Gado	STADD / GIP	Directeur exécutif de l'ONG STADD et promoteur de la société GIP-TOGO. SG UONGTO
6	AKPA Komi Francis	PASYD / UONGTO	Président
AUTRES PARTICIPANTS			
7	TETEVİ Akouvi Akpéné	STADD	Chargée de mission sur le projet
8	Elom Armenti	ONG AVOTOD	
9	Flevi Kossi Mensah	ONG ODOSS	Coordonnateur national

N°	Nom et prénoms	Organisation structure /	Fonction
10	Komivi Mawussi AHO	ONG KRIS TOGO	
11	Akakpo Afi Alida	ONG KRIS TOGO	
12	Halimatou IBRAHIMA	ONG KRIS TOGO	Comptable
13		CRIPS TOGO	
14	Kangnivi Folly		Vice-président
15	Omar Steph		
16		ONG CADO	
17	Stanislas DJONKPA		
18	Narcisse Kotiko		
19	Akati Tchoou		
20		APRODIFE	
21	Gustave AGNAH		
22	Raoul KALAO		
23	Ouro		
24	Komivi Anthony Mawussi		